

Zeitschrift: Rapport annuel / Musée National Suisse
Herausgeber: Musée National Suisse
Band: 35 (1926)

Artikel: Les tumulus Hallstattiens d'Ossingen (Zurich)
Autor: Viollier, D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-394533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES TUMULUS HALLSTATTIENS D'OSSINGEN (Zurich)

Par D. Viollier.

En octobre 1837, F. Keller signalait l'existence d'un groupe d'une douzaine de tumulus dans un petit bois à l'O. d'Ossingen, entre le Hausersee et le Lingemoos¹).

En 1845, à la demande de Keller, le capitaine Gimpert de Marthalen dressa un plan approximatif de cette nécropole²), ouvrit cinq tumulus et adressa à Keller un rapport plus que sommaire³).

Les objets recueillis au cours de ces fouilles ont été décrits par R. Ulrich⁴).

En 1924 le Musée National a entrepris l'exploration scientifique de ces tombes, dans le but de contrôler dans la mesure du possible les fouilles antérieures et d'ouvrir les tumulus encore intacts. Les travaux poursuivis en 1925 durent être interrompus en 1926. Ils seront repris cette année.

Le Tumulus V

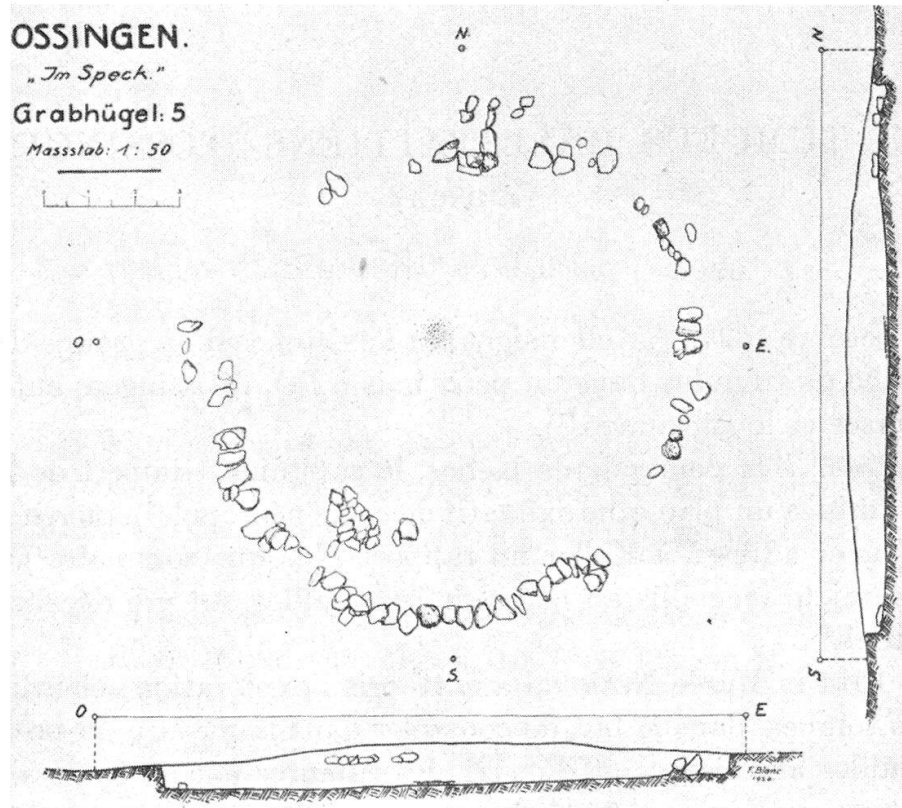
avait été fouillé en 1845. Suivant Keller, il mesurait 15 m de diamètre, 1 m. de hauteur et recouvrait deux foyers superposés; les restes d'un squelette de taille peu commune reposaient sur l'un des foyers, accompagnés de nombreux vases brisés dont onze ont pu être reconstitués: un pot (3210), deux pots à anse (3211—12), quatre écuelles (3213—16) deux gobelets coniques (3217—18) et deux écuelles (3219—20). Nos fouilles ont démontré l'existence à la base de la butte d'un cercle de pierres de 10 m. de diamètre formé de grosses pierres allongées, plantées les unes en long, les autres verticalement. Au N, quelques pierres placées sur deux rangs parallèles formaient une sorte d'allée d'accès.

¹) Berichtbuch der antiquar. Gesellschaft in Zürich (handschriftlich) I, p. 83.

²) Correspondance vol. IV, 77 et 81 w. o. Anm. 1.

³) Mitteilungen der antiquar. Gesellschaft in Zürich, B. III, 4 (1846), p. 23.

⁴) R. Ulrich, Katalog der antiq. Gesell. I, p. 204, No. 3203—13.



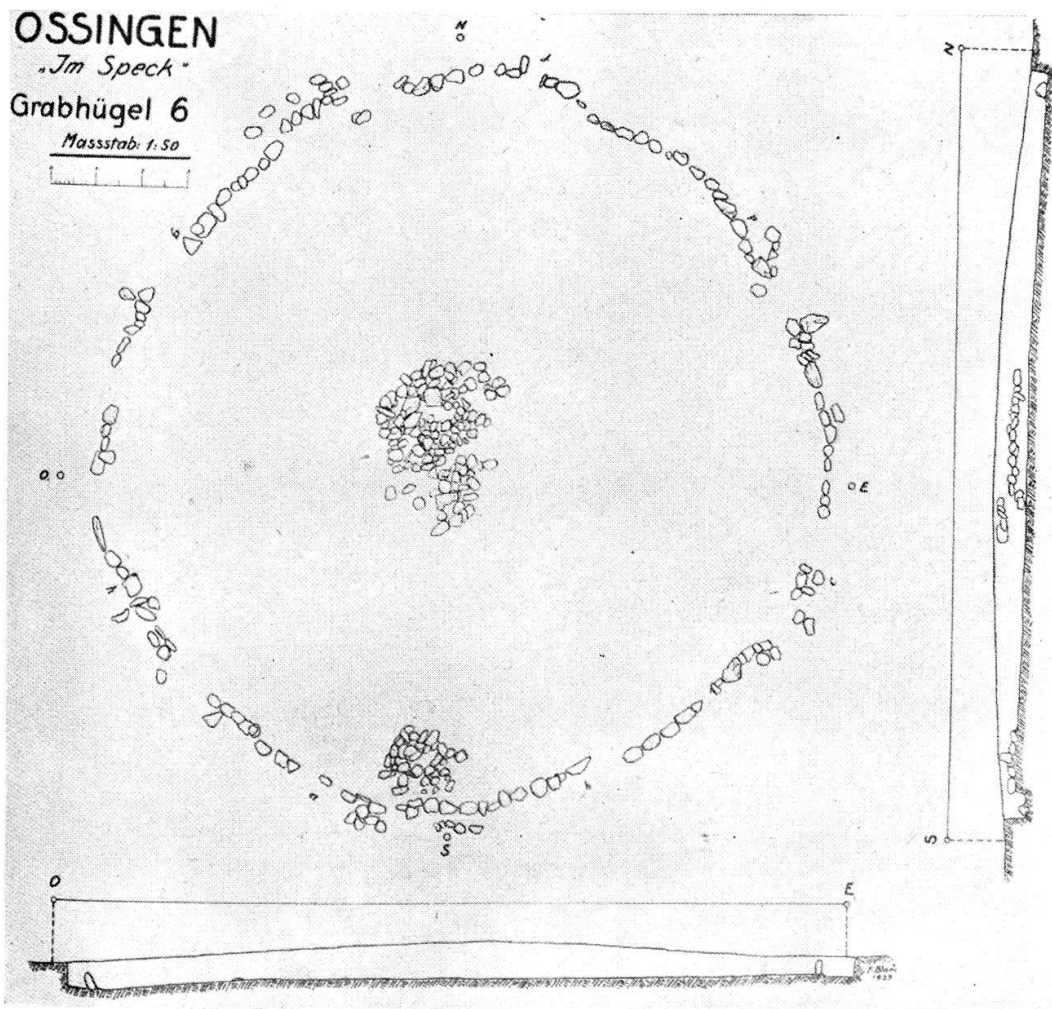
A l'intérieur et près du cercle, au SO et à 0,50 m au-dessus du sol primitif se trouvait un petit empierrement ayant grossièrement la forme d'un losange.

Au centre du cercle se trouvait un petit foyer ou amas de charbons sur lequel on recueillit un fragment de poterie.

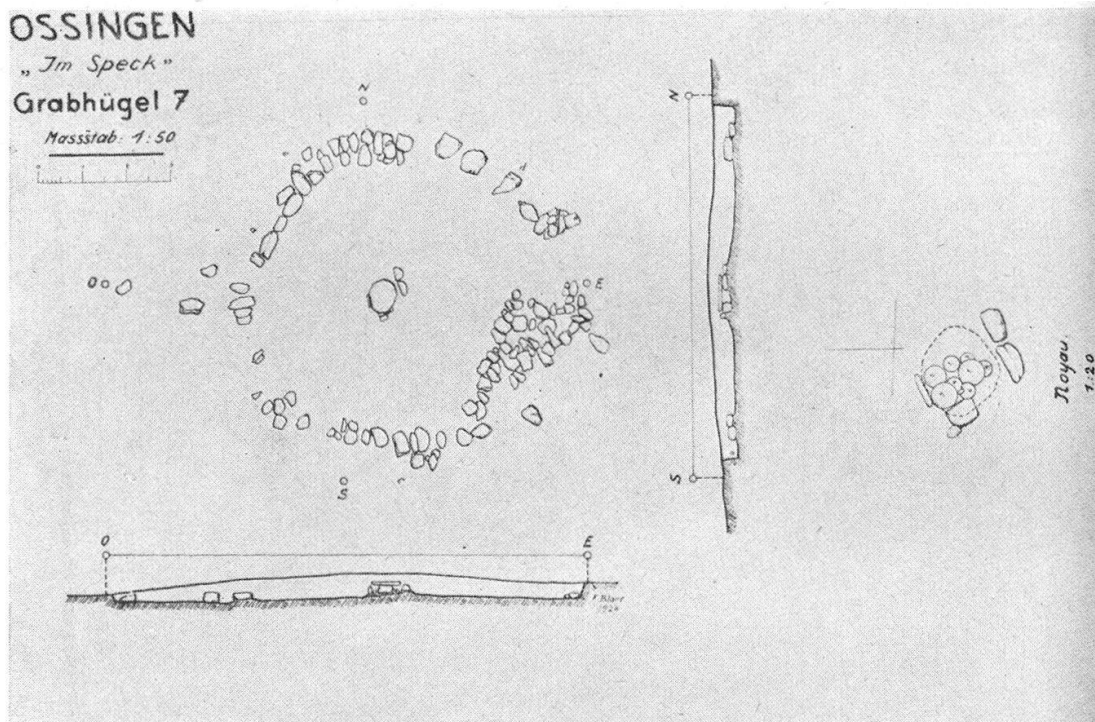
Il semble donc bien que lors des premières fouilles, on se contenta d'ouvrir une excavation au centre de la butte pour découvrir la sépulture, mais on ne trouva pas le cercle de base.

Le Tumulus VI

a été ouvert par nous en 1925. Il était intact; c'est le plus grand du groupe. A sa base se trouvait un cercle de pierres de 16 m de diamètre. Au S, à l'intérieur du cercle et touchant presque à celui-ci, se trouve un empierrement irrégulier de 1,50 m de long placé à 0,30 m. au-dessus du sol primitif. La terre sous cet empierrement était plus foncée ce qui décèle probablement la présence de matières organiques; elle ne renfermait aucun charbon.



Au centre du cercle était un grand empierrement irrégulier formé d'un seul lit de pierres et mesurant approximativement $4 \times 2,50$ m. Cet empierrement protégeait la tombe qui se composait de 16 vases, urnes, plats, bols, etc. tous écrasés par le poids des pierres et de la terre, et réduits à l'état de fragments. Plusieurs sont peints, les uns en rouge, les autres en noir. A côté de ces vases, dans une couche de charbon, on constata la présence d'une pointe de flèche de bronze mais complètement oxydée. Cette sépulture reposait sur un foyer: le sol était fortement calciné et recouvert d'une couche de cendres et de charbons auxquels étaient mêlés des fragments d'os calcinés. La sépulture du mort avait donc été construite sur l'emplacement du bûcher funéraire.

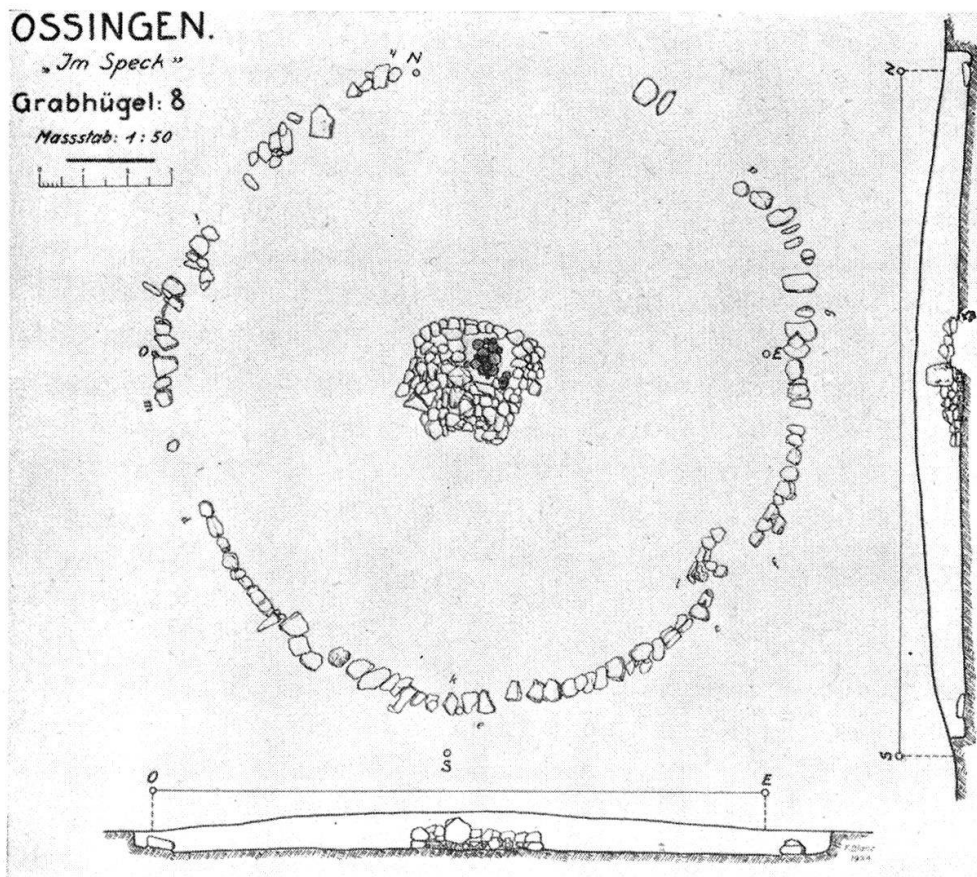


Le Tumulus VII

aussi intact, était à peine visible au-dessus du sol. A la périphérie se trouvait un cercle de pierres de 7 m. environ de diamètre, composé de deux rangées de pierres qui font place en quelques points à de gros blocs occupant toute la largeur du cercle. Au NE, parmi ces pierres, on recueillit quelques fragments de vases grossiers.

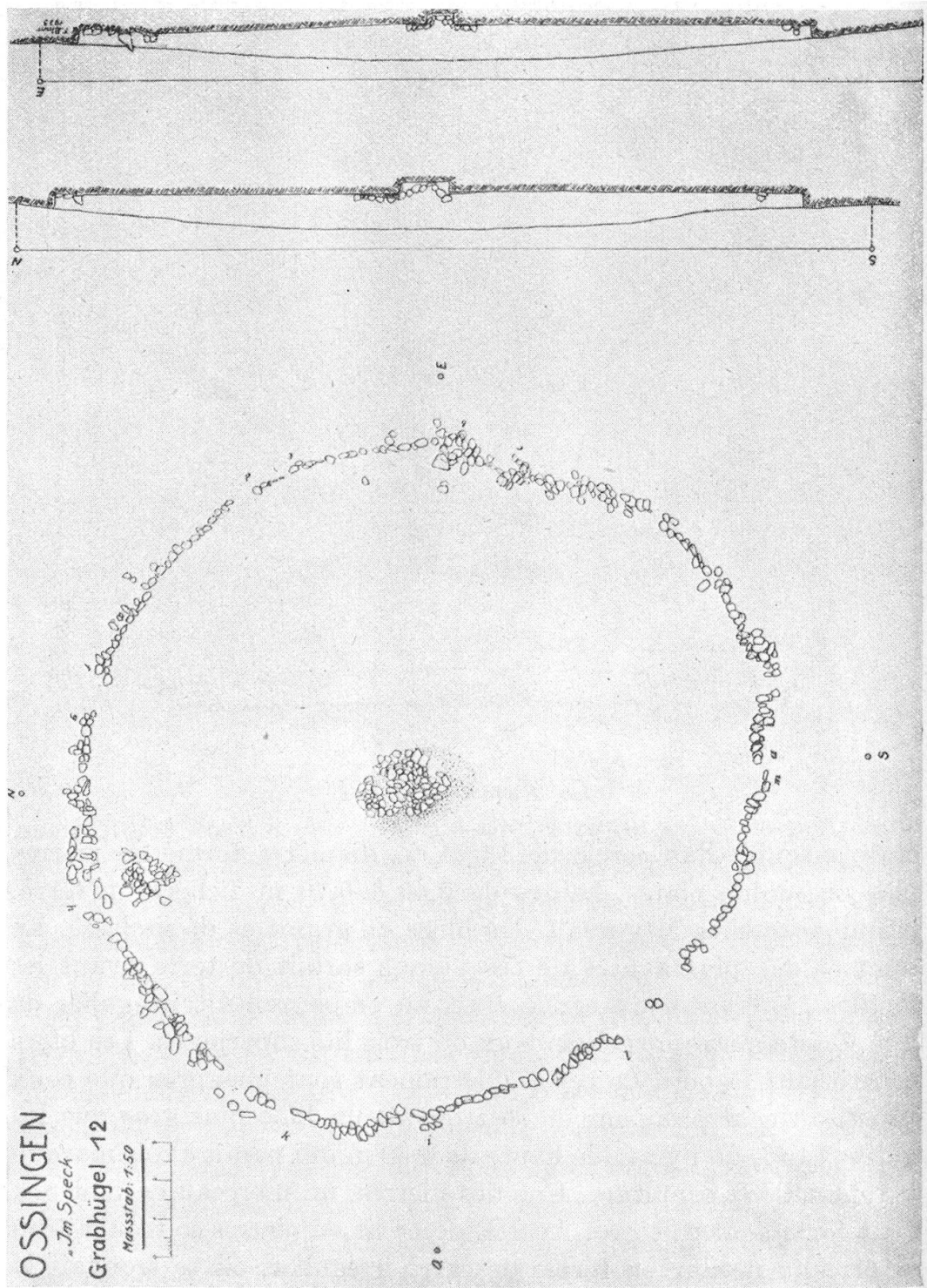
Au centre de la butte, quelques pierres dessinaient une sorte de rectangle irrégulier entourant la tombe qui était écrasée sous une grande dalle de calcaire. Cette tombe se composait de 12 vases placés sur un amas de charbon presque purs. Les débris d'os calcinés sont rares. Quelques tessons isolés proviennent sans doute de vases brisés rituellement lors de la cérémonie funèbre.

Le fait que le sol n'était pas calciné prouve que le mort, peut-être un enfant, n'avait pas été incinéré sur place. Seuls les résidus du bûcher avaient été recueillis et placés au centre de l'espace réservé à la sépulture.



Le Tumulus VIII

était entouré d'un cercle de 14 m de diamètre formé de pierres plus ou moins plates, hautes de 0,40 à 0,70 m fichées en terre, parmi lesquelles il y avait des blocs de granit et de molasse. Le sommet des plus hautes de ces pierres sortait de terre avant les fouilles. Au centre du cercle était un empierrement irrégulier de 3 m. de diamètre formé de deux ou trois lits superposés. Les blocs constituant le bord de cet empierrement sont plus gros que ceux placés au centre; au milieu se trouvait un bloc plus gros que les autres, sorte de pyramide haute de 0,50 m qui paraît avoir marqué le centre de la sépulture. Une des pierres, un morceau de molasse, était fortement calcinée. Au NE de ce lit de pierres se trouvait un emplacement libre en forme de carré irrégulier, où se trouvait la tombe composée de 23 vases placés les uns à côté et les uns dans les autres. Il semble qu'au point où ces vases avaient été déposés, une



légère cuvette avait été creusée dans le sol. Au S de l'empierrement et sous celui-ci s'étendait une forte couche formée de lits alternés de terre et de charbons auxquels étaient mêlés des débris d'os calcinés. Cette masse était plus épaisse dans le voisinage des vases composant la tombe, où elle atteignait 0,08 m d'épaisseur. Là, les ossements calcinés étaient aussi plus abondants. Cette couche ne dépasse pas les bords de l'empierrement; il est donc probable que les pierres formant la bordure en ont été posées avant que l'on ne dépose les charbons sur le sol, et comme par place le sol est légèrement calciné, il est probable que ces charbons étaient encore incandescents lorsqu'ils furent apportés.

Comme objets, on ne recueillit qu'un fragment d'anneau en bronze, placé sur le lit de charbons, et un fragment d'épingle de même métal, trouvé parmi les vases.

A l'angle NO de l'empierrement, au niveau du lit inférieur de pierres était un petit espace libre rempli de terreau noir, ce qui permet de supposer que l'on avait déposé en ce point des matières organiques, sans doute les provisions de route pour le mort.

Ici encore le mort n'a pas été incinéré sur place; les restes du bûcher furent déposés sur le sol après que les vases composant la tombe avaient été mis en place.

Le Tumulus XII

avait également à la base un cercle de 17 m de diamètre formé d'une seule rangée et par place de deux rangs de pierres.

A l'intérieur, au NNO, tout près du cercle se trouvait un pavé en forme de triangle irrégulier placé à un niveau légèrement supérieur à celui du cercle. Un pavé analogue a déjà été constaté dans les tumulus V et VI, mais il était placé au S et au SO. Le but de ces pavés nous échappe complètement.

Au centre, la tombe. Celle-ci repose sur un lit de cendres de 3×2 m et comme le sol au-dessous n'est pas calciné partout, il est peu probable que le mort ait été incinéré sur place. Peut-être avons-nous là les restes de feux rituels sur lesquels on aurait répandu les cendres provenant du bûcher? Dans ces cendres se trouvent des fragments d'os calcinés.

Les vases constituant la sépulture, au nombre de 27, étaient placés au fond d'une cuvette creusée dans le sol naturel, sur l'emplacement du lit de cendres. Comme il n'y a au fond de cette cuvette aucune trace de cendres, on doit en conclure qu'elle fut creusée après que les cendres eurent été répandues. Comme les 27 vases n'avaient pas trouvé place dans cette cuvette, on en plaça quelques-uns sur les bords. La tombe avait été recouverte de l'empierrement qui écrasa les vases.

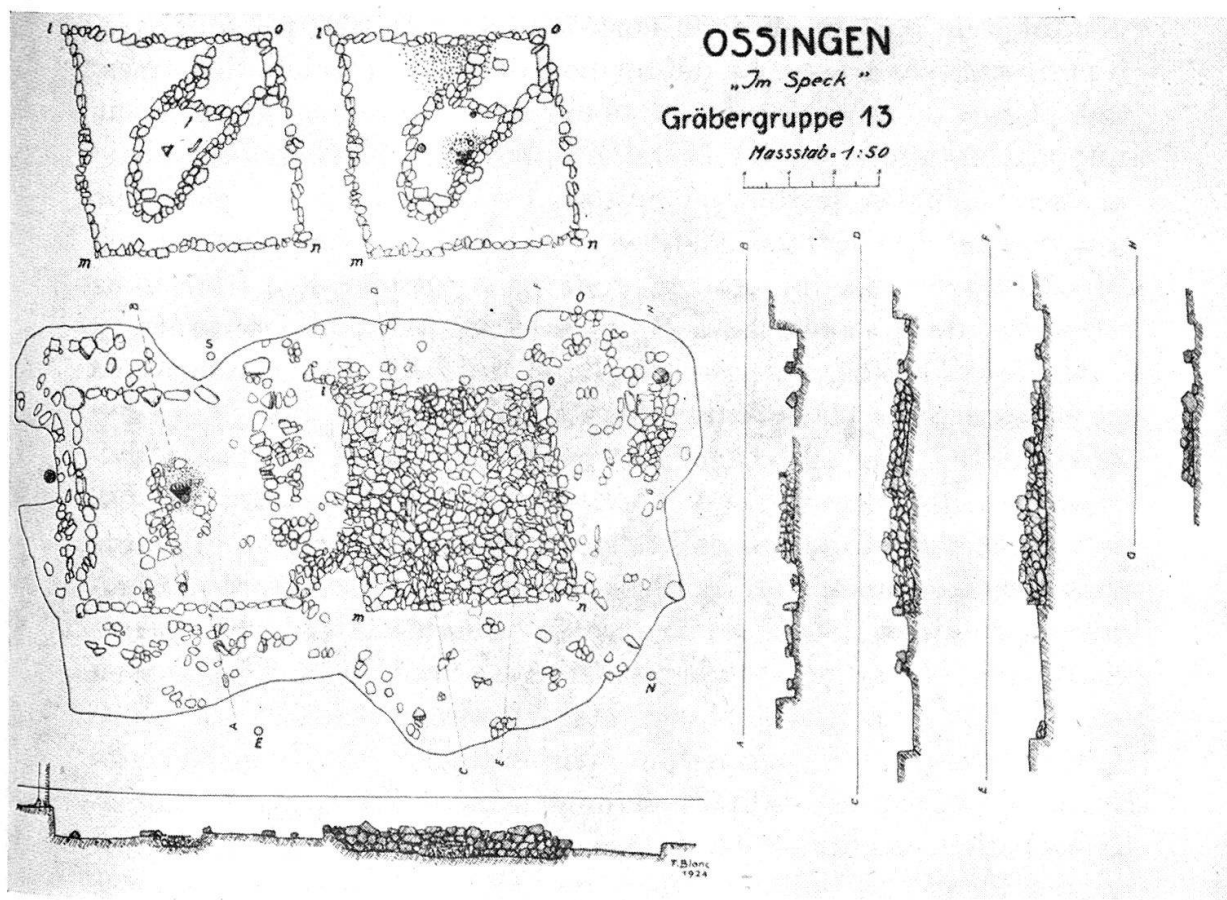
Entre les vases composant la tombe, on recueillit quelques ossements d'animaux non calcinés, restes des provisions de route offertes au défunt.

Sépulture XIIIa.

Au SO du groupe de tumulus, en terrain presque plat, notre attention fut attirée par le grand nombre de pierres qui émergeaient du sol. Des sondages amenèrent la découverte de sépultures d'un type jusqu'à ce jour inconnu chez nous.

Une fois le terrain déblayé, nous nous sommes trouvés en présence d'un carré assez régulier mesurant 5×5 m dont les angles étaient orientés presque exactement suivant les quatre points cardinaux. La bordure de ce carré était formée de pierres allongées posées de champ sur deux ou trois assises. Les angles étaient marqués par des blocs plus volumineux. L'intérieur de ce carré est rempli de cailloux disposés sans ordre et sur plusieurs couches. Tout autour du carré se trouvaient encore de petits groupes de cailloux disposés sans ordre et qui pourraient être simplement des matériaux apportés à pied d'œuvre et non employés.

Au centre du carré, une fois la couche superficielle écartée, on découvrit deux rangées parallèles de pierres partant de l'angle O. et se réunissant par une ligne oblique près de l'angle E. Une seconde rangée transversale de pierres déterminait deux espaces libres; dans celui qui se trouve situé au centre du carré, on recueillit quelques rares fragments d'un corps inhumé, orienté E-O et sous le bras droit des ossements d'animaux, restes d'une offrande funéraire; à l'emplacement où devaient se trouver les jambes du mort, une perle de verre bleu ornée d'une spirale blanche. Le corps reposait sur une épaisse couche de cendres et de charbons dans laquelle



étaient des fragments d'os calcinés et de vases. Sur le lit de cendres, entre le corps et la bordure de pierres étaient déposés 5 vases, un petit fragment de bracelet plat et un anneau de bronze.

Contre les côtés S. et O. de cette emplacement se trouvaient deux petits foyers.

Le second compartiment, adjacent à l'angle O., était vide, mais dans l'angle formé par la limite extérieure du carré, et le muret transversal se trouvait une couche épaisse de charbons mêlés à des os calcinés.

Sépulture XIIIb.

Au SE. de ce premier carré, s'en trouvait un second, mesurant aussi 5 m de côtés, dont l'entourage, bien conservé, était formé aussi de pierres placées de champ. L'intérieur de ce carré n'était pas rempli de pierres mais au centre, entre deux rangées de cailloux,

distantes de 0,55 m était un corps orienté NE–SO. Du squelette, il ne restait pas traces. Le défunt portait deux bracelets filiformes, une plaque de ceinture de 11 × 40 cm ornée au repoussé, posée sur une matière noire qui est sans doute du cuir, une fibule à timbale et deux épingles, le tout en bronze. Le mort avait été placé sur une couche de charbons mêlés d'os calcinés. A l'emplacement où reposait la plaque de ceinture dont nous venons de parler, sous celle-ci et dans les charbons était un amas de poteries écrasées.

Un peu à l'écart, vers le côté NE, se trouvait un second groupe de vases écrasés placés entre deux cailloux.

* * *

L'étude de ces deux sépultures soulève de nombreux problèmes que nous ne pouvons qu'indiquer, sans pouvoir les résoudre. Comment expliquer, à côté du champ de tumulus la présence de ces deux carrés? et que représentent-ils? Ce sont des tombes à n'en pas douter, mais pourquoi ce grand entourage en carré, alors que le mort n'en occupe qu'une toute petite partie vers le centre. Cette forme de sépulture est par elle-même aussi difficile à expliquer. Nous serions enclins à voir dans cette disposition une sorte de demeure idéale: les cailloux placés en carré rappelant le plan de la maison.

Autre particularité: chaque carré renferme une tombe à inhumation, mais celle-ci repose sur une tombe à incinération: ce que démontre la couche de charbons mêlés d'ossements calcinés et la présence des vases. Ces sépultures carrées sont donc mixtes, et il semblerait que c'est une femme qui fut inhumée: la plaque de ceinture est un ornement féminin. Peut-être devons-nous alors admettre que la tombe à incinération est celle d'un homme? Ces sépultures seraient donc celles d'un homme incinéré et d'une femme sacrifiée, sur la tombe de son mari?

Comme on le voit, l'explication de ces deux tombeaux de type si curieux est encore loin d'être assurée. La différence dans les rites funéraires et dans la construction de la tombe nous démontrerait aussi que ces sépultures sont celles d'un groupe humain différent de celui dont les morts reposent sous les tumulus voisins.